Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212901953-20251218-D_915A_171225-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 décembre 2025
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	22
Votants	28

Date d'envoi de la convocation : jeudi 11 décembre 2025

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 17 décembre 2025 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Yannig ROBIN, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian LE GOASDUFF élu à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Yannig ROBIN - Marie BOUSSEAU - Andrew LINCOLN - Léonie MOISAN - Marcel LE DALL - Naïg ETIENNE - François MERIEN - Catherine LE ROUX - Arnaud HENRY – Michel TREBAOL - Alain ROMEY - Hervé PERRAIN - Arnaud VELLY – Amélie CORNEC - Christian LE GOASDUFF - Yannik BIGOUIN - Hélène SALAUN – Maximilien BRETON - Marine JACQ - Lédie LE HIR - Eric LE BRIS – Sylvie ARZUR

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Bruno BOZEC	procuration à Catherine LE ROUX
Anne-Marie LE BIHAN	procuration à Christian LE GOASDUFF
Cécile DECLERCQ	procuration à Léonie MOISAN
Isabelle PASQUET	procuration à François MERIEN
Bruno COATEVAL	procuration à Eric LE BRIS
Yann DROUMAGUET	procuration à Lédie LE HIR

ABSENTE :
Nadine ABJEAN

Nomenclature Actes 9.1.5.a	**ATTRIBUTION D'UNE BOURSE D'EXCELLENCE SPORTIVE – DOSSIER 1**

La Commune contribue au soutien des associations de son territoire, en particulier en matière de sport. Le Club Nautique de Plouguerneau en fait partie, qui forme chaque année de nombreux jeunes à la pratique des sports nautiques.

Ainsi, le Conseil municipal souhaite attribuer à Capucine Bordier, licenciée au Club Nautique de Plouguerneau, et élève au pôle France de voile de Brest, une bourse au titre de l'excellence sportive.

Dans ses études adaptées à la pratique du sport de haut niveau, Capucine Bordier porte les couleurs de Plouguerneau à travers tout le territoire français. Cette scolarité placée sous le signe du sport a un coût important pour les familles. En effet, les jeunes doivent disposer de leur propre matériel et assurer eux même la plupart des coûts des nombreux déplacements induits par les compétitions.

Après avis de la commission ressources du 10 décembre 2025, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une bourse d'un montant de 275 € à Capucine Bordier pour l'aider dans l'accomplissement de son projet au pôle France.

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (28 voix).

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212901953-20251218-D_915A_171225-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 18 décembre 2025

Pour Le Maire et par suppléance
Catherine LE ROUX
7e adjointe

Le secrétaire de séance,
Christian LE GOASDUFF